17e ANNÉE — N° 76. 20 CENTIMES LE NUMÉRO SAMEDI, 7 JUILLET 1877

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPt :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Eté.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 m matin.	5 h. 10 m matin.	6 h. 53 m matin.	10 h. 12 m matin.	10 h. 28 m matin.	10 h. 45 m matin.	4 h. 27 m soir.	12 h. 45 m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20 m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m matin.

Cahors, 7 Juillet.

La circulaire de M. de Fourtou imprimera à la lutte électorale un caractère regrettable, que l'on croyait à jamais disparu avec les hontes de l'Empire. Ce langage autoritaire, qu'on trouverait tout naturel dans la bouche d'un Rouher, d'un Saint-Arnaud ou d'un Piétri quelconque, excite un sentiment étrange quand il émane d'un homme, qui faisait partie du ministère de M. Thiers, la veille même du 24 mai 1873. La France ne se laissera point troubler; l'effet produit est absolument contraire au résultat qu'on espérait.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Jamais nous ne refuserons à un gouvernement quelconque le droit de reconnaître et d'avouer ses candidats. Ce que nous blâmons dans la candidature officielle, et ce qui a imprimé à la chose et au mot un cachet d'odieuse déloyauté, c'est l'abus scandaleux qui a été fait trop souvent, au profit des candidats officiels, des influences de tout ordre dont le gouvernement dispose. M. le duc de Broglie, président du conseil, peut, si bon lui semble, recommander ses amis aux électeurs; il peut dire : Un tel est de mes amis, et tel autre n'en est pas. Ce que nous lui dénions absolument, c'est le droit d'accaparer au profit des siens toutes les forces administratives et politiques qui n'ont pas été confiées au gouvernement pour un pareil usage. M. de Broglie nous comprend sans doute, car il a tenu autrefois ce langage; il a distingué soigneusement entre l'usage et l'abus, et c'est pour cela que nous nous adressons à lui plutôt qu'à M. de Fourtou, dont les opinions politiques se sont formées dans le mystère et n'en sont pas encore sorties.

Oui, le ministère, qui représente un parti arrivé légalement, quoique extraordinairement, au pouvoir, le ministère peut avoir ses candidats; mais, s'il engage à leur service toutes les ressources de l'administration, il aura singulièrement amoindri la valeur du suffrage universel. Le jour de la vérification des pouvoirs, on demandera compte aux élus des moyens par lesquels ils auront triomphé. Avant tout on demandera compte au ministère et à ses agents des procédés par lesquels ils auraient gêné, entravé la liberté individuelle et empêché l'exercice de ce franc jeu, égal de part et d'autre, dans lequel se retrempe la vie des peuples indépendants. M. de Fourtou annonce à ses agents qu'ils seront couverts par la responsabilité ministérielle : il est à croire que, dans un pays où n'existe plus l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, cette fiction du ministre couvrant partout ses subordonnés ne sera pas généralement admise, et que l'électeur blessé s'en prendra directement à celui qui l'aura frappé. Si le ministère est vainqueur, peut-être trouvera-t-il le moyen de sauver ses agens; mais, s'il est vaincu, les actions civiles et correctionnelles suivront leur cours le plus naturel.

Ils sont véritablement coupables, ceux qui nous ont jetés dans de pareilles aventures. Ils ne sont pas de force à régler le mouvement qu'ils ont déchaîné. Si nous pouvions nous en tenir à la première moitié de la circulaire du ministre de l'intérieur, nous serions résignés. Tout ce qui est dit sur le degré d'intervention légitime du gouvernement dans la désignation des candidats ne peut que recevoir notre adhésion. C'est une affaire de mesure, de discrétion, d'honnêteté dans les moyens employés. Il en est de même pour ce qui est dit du terrain constitutionnel sur lequel le président de la République déclare vouloir se tenir, et sur lequel il appelle l'union des partis conservateurs. Si cela était possible, nous accepterions la situation. Mais que le gouvernement regarde donc autour de lui, et qu'il écoute parler les partis coalisés sous sa protection, chacun sur son ton, chacun avec sa voix, avec ses prétentions, avec ses prétendants! Et voilà ce qu'on appelle un terrain commun! Nous croyons à la déclaration du Maréchal quand son ministère dit « qu'il lui appartient de » donner, le premier, l'exemple de » l'observation sincère et loyale des lois » par lesquelles l'Assemblée nationale a » constitué la République. » Mais qu'on regarde donc comme cet exemple est suivi! Le gouvernement croit peut-être qu'il a établi la neutralité pour trois ans; au contraire, il a tout remis en question, tout en discussion, tout en problème; c'est lui qui est sorti de la neutralité, et qui fait de nouveau descendre à la France la pente qu'elle remontait si laborieusement.

* * *

On lit dans l'*Echo universel* :

La circulaire de M. le ministre de l'intérieur, nous paraît prouver que les élections sont prochaines. Cela ne nous déplaît pas à ce titre. Cette circulaire est d'ailleurs celle que nous attendions d'un pareil ministre.

Il y a dans la circulaire deux déclarations sur lesquelles il fallait compter : « des hommes hier encore honorés d'un mandat public, annoncent la guerre quand la paix est assurée, et cherchent à inquiéter les intérêts quand la hausse des fonds publics atteste une confiance générale et et croissante. »

Nous répondons à cela que ceux qui annoncent la guerre sont très coupables, que ceux qui affirment que la paix est assurée sont très légers, et que ce ne sont pas les hommes honorés hier encore d'un mandat public, mais les industriels et les commerçants qui constatent l'état de stagnation des affaires. Les ministres et les journalistes perdent leur peine à discuter une pareille question. Le pays sait trop bien à quoi s'en tenir. Il n'a qu'à regarder les comptoirs et les ateliers.

Le ministre termine en organisant la candidature officielle. Il aura ses candidats, à la bonne heure! nous serons bien aise qu'il nous les signale, parce que nous les combattrons à ce titre. Il compte sur le zèle de tous les fonctionnaires. « Les fonctionnaires de tout ordre sont unis au pouvoir qui les nomme et dont ils exercent la délégation, par des liens qu'ils n'ont pas le droit d'oublier... Ceux qui ne craindraient pas de faire usage contre le gouvernement de l'autorité même qu'ils tiennent de lui ne devraient espérer aucune tolérance, ni compter sur aucune faiblesse. » C'est une menace. Le ministre croit avoir besoin de menacer ses fonctionnaires en termes très durs; nous en prenons acte. Il adresse cette menace aux *fonctionnaires de tout ordre*; elle ne s'adresse en réalité, nous voulons le croire, qu'aux agents directs de sa politique, nommés par le gouvernement, et par lui seul. Les fonctionnaires français n'étaient pas habitués à ce langage hautain, même sous l'empire.

M. de Fourtou a-t-il suffisamment réfléchi à la portée de ses paroles quand il promet à ses fonctionnaires « de les garantir contre de bruyantes mais vaines menaces portées à la tribune? » On n'a menacé que les fonctionnaires qui violeraient les lois, on ne les a menacés que de les déférer à la justice. M. de Fourtou sait bien qu'il ne pourrait protéger les coupables, et il n'en a certainement aucune envie. Pourquoi donc parle-t-il de les couvrir de sa responsabilité?

La circulaire d'aujourd'hui ne change rien à rien, et il en sera de même de toutes les circulaires et de toutes les manœuvres. Il est plus que temps, pour tout le monde, et à tous les points de vue, d'en finir. Allons aux urnes!

La *Gazette de France* commence à s'apercevoir que son parti joue le rôle de dupe. Elle dit que M. Rouher veut recommencer, à propos des élections législatives, ce qu'il a fait lors de la formation du Sénat, de manière à créer ce dilemme : ou l'empire, ou le radicalisme.

Ce souvenir de la formation du Sénat remonte à dix-neuf mois environ. Mais il est de ceux qu'il ne faut point oublier.

On vit, en effet, Messieurs les députés bonapartistes de l'Assemblée nationale refuser leurs votes à la liste modérée pour les 75 siéges de sénateurs à vie, et trier parmi tous les candidats les noms les plus avancés du drapeau blanc, et les noms les plus sympathiques au drapeau rouge. Dans le dépouillement du scrutin, on trouvait un certain nombre de bulletins ne portant que ces noms là, au nombre de quinze ou vingt.

Il semble à la *Gazette* que la même tactique va se produire, et que les bonapartistes n'ont d'autre préoccupation que de rendre impossible tout gouvernement, afin de circonscrire la lutte entre l'Empire et la République.

Pourquoi donc la *Gazette* a-t-elle salué le 16 mai comme un jour de libération? Elle aura bien d'autres surprises, si elle ne comprend pas que, l'Empire étant l'ennemi public de la France, le terrain de la Constitution républicaine doit être accepté, sans arrière pensée, par tous les bons citoyens.

INFORMATIONS

Un sinistre est arrivé à Toulon parmi les navires composant l'escadre. La corvette cuirassée *Reine-Blanche* a été coulée d'un coup d'éperon par la frégate cuirassée *Thétis* dans un virement de bord, près des îles d'Hyères.

La *Reine-Blanche* s'est échouée à la Badine.

Il n'y a pas eu de victimes.

M. Ricard, frère du regretté ministre de l'intérieur, nommé juge à Cherbourg, vient de refuser cette nomination par la lettre suivante qu'il a adressée au ministre de la justice :

Rochefort-sur-Mer, 2 juillet.

Monsieur le garde des sceaux,

Le *Journal officiel* m'apprend que je suis nommé juge à Cherbourg. Depuis sept ans procureur de la République à Rochefort, j'ai toujours loyalement et convenablement rempli les fonctions qui m'étaient confiées; j'ai le témoignage de ma conscience, et j'ai reçu aussi en plusieurs circonstances celui de divers chefs de la cour; la disgrâce qui m'atteint est donc imméritée.

Magistrat, toujours soucieux de la dignité de la magistrature, même au moment où je vais cesser d'en faire partie, je ne veux pas examiner les motifs étrangers au bien de la justice qui ont dicté la mesure dont je suis victime. Mais si, en cessant ses fonctions, le magistrat républicain frappé par vous peut affirmer qu'il n'a jamais ni demandé au tribunal, ni commis une injustice, il affirme aussi qu'il ne s'incline pas devant ce qu'il ne peut considérer que comme une révocation dissimulée.

Je vous adresse ma démission.

Signé : E. RICARD.

La *Décentralisation* reçoit de Toulouse une lettre qui signale en termes vifs le mauvais effet produit dans les rangs de la coalition par les choix ministériels. Au dire du correspondant de la feuille légitimistes, ce ne serait pas des fonctionnaires, mais de véritables *agents* bonapartistes qu'on aurait envoyés dans le sud-ouest. Nous citons ces lamentations, inutiles peut-être, mais édifiantes :

Le comte Casteras doit probablement la préfecture du Gers à l'amitié que lui porte M Rouher et son gendre M. V. de Lavalette, dont il a été longtemps le sous-préfet à Ribérac.

Les Hautes-Pyrénées ont pour premier magistrat, M. Beauvallon, ancien sous-préfet de l'empire, consin de tous les Granier dits de Cassagnac. Après le 4 septembre, il était gérant dans un moulin du département. Lorsque la farine lui laissait des loisirs, il faisait de la propagande bonapartiste.

M. Blanchet, à son retour de Chislehurst, a reçu sa nomination de sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre.

Dans l'Ariège, les nominations ont non-seulement un caractère bonapartiste, mais permettez-moi cette expression familière, un caractère *extra-cocasse*.

Le préfet, M. Lasserre, était sous l'empire, sous-préfet à Saint-Girons. Dire ses hauts faits administratifs serait trop long. Le 4 septembre le trouva à Montluçon. Depuis cette époque jusqu'au 16 mai, il a été un agent du comité de l'appel au peuple. On a dit, je ne sais si c'est vrai, qu'il reçoit une pension de l'impératrice.

Pamier a le bonheur de posséder pour sous-préfet M. Mahuziès, qui fut sous l'empire, révoqué de ses fonctions de conseiller de préfecture. Il avait des idées si originales sur le droit administratif et il se trouvait en désaccord d'une façon si complète avec les jurisconsultes de notre époque, qu'il fut impossible de le conserver. Plus tard, bien que ses opinions soient restées les mêmes, il fut nommé secrétaire général à Foix. Depuis le 4 septembre, il faisait de la propagande bonapartiste sur l'allée Lafayette, à Toulouse, mais sans beaucoup de succès.

M. de Saint-Paul aurait voulu avoir pour sous-préfet à Saint Girons M. Tersac qui avait occupé ces fonctions jusqu'au 4 septembre. Mais, hélas! il était mort depuis deux ans! Le cas était grave. M. de Saint Paul, qui a eu le pouvoir de faire faire des choix détestables à M. de Fourtou, n'a pas encore celui de ressusciter les morts; alors on a tourné la difficulté en nommant M. de Tersac fils.

Si le gouvernement croit pouvoir, avec de tels hommes, réunir les conservateurs, il se trompe singulièrement.

Quand les journaux, nous ne dirons pas les plus conservateurs, mais les plus *mac-mahoniens*, s'expriment ainsi sur le compte des fonctionnaires de M. Bardy de Fourtou, que doit en penser le public? C'est ce que nous diront bientôt les élections.

Une curieuse polémique est engagée en ce moment, à Bordeaux, entre la *Guienne*, feuille légitimiste, et le *Courrier de la Gironde*, journal orléaniste. La *Guienne* dit que, « pour sa part, elle se refuse absolument à faire le jeu des bonapartistes, » Ce journal ajoute seulement qu'il faut soutenir le Maréchal. Le *Courrier de la Gironde* félicite d'abord la *Guienne* de se prononcer contre les bonapartistes, et, quant à la nécessité de soutenir le maréchal, voici ce qu'en pense la feuille orléaniste de Bordeaux :

Il était placé dans une région sereine, et les hommages de tous montaient vers lui. Chacun le sachant là se sentait très rassuré, et personne, hors les bonapartistes, ne songeait à troubler cette situation et à porter la main sur son autorité souveraine. La *Guienne* parle aujourd'hui de le défendre. Il n'avait pas besoin d'être défendu, car il était au-dessus et à l'abri de toutes les attaques.

S'il est nécessaire de le soutenir, la faute en est à ceux qui l'ont mêlé à leurs batailles et qui ont créé des dangers pour son pouvoir. Nous ne demandons pas mieux que de nous y employer, et le meilleur moyen c'est de former une sainte ligue contre les bonapartistes, et de marcher aux élections en colonnes serrées contre ces pires ennemis de l'ordre, de la religion, de la société et du pays.

Nous complétons les détails sur le dernier mouvement administratif, précédé de tant d'autres.

Parmi les préfets, cinq sont mis en disponibilité; ce sont : MM. Duphénieux (Ardennes), Cambon (Doubs), Pradelle (Côte-d'Or), Falret de Tuite (Corrèze), Lagrange (Orne). Le préfet de l'Aisne, M. Guyot de Villeneuve, donne sa démission. Le préfet des

Basses-Pyrénées, M. de Vaufreland, est appelé à d'autres fonctions. Parmi les nouveaux préfets figure un ancien membre de l'Assemblée nationale, M. Emile Carron, deux anciens sous-préfets, quatre sous-préfets qui reçoivent de l'avancement.

Le mouvement sous-préfectoral comporte deux révocations et trois mises en disponibilité. Il y a, en outre, trois sous-préfets démissionnaires. Douze anciens fonctionnaires sont réintégrés dans l'administration. Un des nouveaux fonctionnaires n'appartenait pas encore à l'administration.

Trois secrétaires généraux sont mis en disponibilité; un avait donné sa démission.

Enfin dans le personnel des conseils de préfecture, il y a onze révocations, deux mises à la retraite, une mise en disponibilité et quatre démissions.

On lit dans le *Français :*

Plusieurs journaux ont insinué que si le gouvernement avait ajourné les élections des conseils généraux, c'était sur la demande de M. le duc de Broglie, qui fait partie des conseillers soumis à la réélection cette année.

Rien de plus inexact : d'une part, il est notoire que la réélection du duc de Broglie, non combattue cette année par les bonapartistes, était certaine; d'autre part on nous assure que, dans le sein du conseil des ministres, M. le duc de Broglie s'était montré opposé à l'ajournement, soutenu par M. de Fourtou, et qu'il n'a fait en cette circonstance que s'incliner devant l'avis de la majorité de ses collègues.

C'est aux bonapartistes, amis de M. Janvier de la Motte, à répondre en ce qui concerne les chances électorales du duc de Broglie dans le canton de Bernay. Ce que nous relevons dans la note du *Français*, c'est le premier aveu des dissentiments existants dans le cabinet. Jusqu'à ce moment, ces dissentiments avaient été niés par tous les officieux, à commencer par le *Français*.

On lit dans la *République de Nevers :*

La candidature officielle commence à s'organiser dans le département. Les employés de la préfecture ont reçu l'ordre de confectionner trois bandes par électeur, soit en tout 290,000 pour le département. On a recommandé le secret aux employés.

Pourquoi trois bandes par électeur? Est-ce donc que le préfet présentera, à la fois, un légitimiste, un orléaniste et un bonapartiste?

On lit dans l'*Echo universel* :

Plusieurs journaux bonapartistes répètent que M. Jules Simon avait dépensé 1,600,000 fr. sur le crédit de 2,000,000 affecté aux fonds secrets.

L'emploi des fonds secrets n'est connu que du ministre, du caissier du ministère et du président de la République, qui approuve la gestion du ministre sortant. L'assertion à laquelle nous répondons est donc absolument gratuite.

Elle est, de plus, contraire à la vérité.

Sur ce crédit de 2,000,000, dont le tiers pour quatre mois est de plus de 660,000 fr., M. Jules Simon n'avait pas dépensé 300,000 fr.

ORIENT

La flotte anglaise, partie des côtes de la Grèce, est arrivée à Besitka, et se rendra probablement bientôt plus près de Constantinople, peut-être à Constantinople même.

Cette nouvelle a produit à Saint-Pétersbourg une fâcheuse impression.

Les journaux anglais qui approuvent cet acte le caractérisent en termes mesurés. D'après le *Standard*, ce n'est point pour prêter aux Turcs un appui matériel ou moral, ou pour faire obstacle aux aspirations légitimes des nationalités en lutte que la flotte anglaise se rapproche de Constantinople. Mais le développement de la situation pourra mettre en jeu tel de ces intérêts anglais signalés dans la dépêche de lord Derby, et il convient que, le cas échéant, l'Angleterre soit en mesure de suivre sa politique, sans autres restrictions que celles qu'elle-même s'est imposées. Le *Morning Post* engage le gouvernement à envoyer une seconde flotte renforcer celle qui va à Besika, et qui est déjà « la plus forte du monde ». Il désire de plus qu'on renforce les garnisons de Malte et de Gibraltar. Mais, ajoute-il, « nos cuirassiers ne sont ni turcophiles ni turcophobes. Ils sont les représentants de nos intérêts et de notre honneur. » Le *Daily Telégraph* est un peu plus vif. Il voit, dans l'expédition de la flotte à Besika, « une réponse courtoise », au passage du Danube. La présence de la flotte anglaise prouvera, d'après lui, que l'Angleterre est déterminée à ne pas se laisser surprendre, qu'elle ne laissera pas son pouvoir sur les Dardanelles lui échapper, et que, ce point essentiel étant assuré, Constantinople, « qui est le dernier mot de la question d'Orient », ne sera pas à la merci d'un hasard. La presse russe, qui se montre en ce moment très âpre à l'égard de l'Angleterre, n'approuvera pas cette conclusion.

Cette guerre turco-russe semble devoir renverser les prévisions des gens qui paraissaient les mieux informés. On annonçait que les Russes frapperaient en Asie des coups décisifs, terribles, éclatants, et marcheraient en vainqueurs au sud de la mer Noire. Après des succès sans importance, ils ont éprouvé partout de graves échecs, et l'on assure qu'ils ont dû lever le siége de Kars. En revanche, leur situation sur le Danube est infiniment meilleure; et de ce côté, où les Turcs auraient pu opposer une défense plus énergique, l'armée russe n'a guère rencontré que de ces obstacles matériels qu'on finit toujours par surmonter. Le passage du Danube n'a pas été sérieusement disputé par les Turcs. De plus, les Turcs ont eu le tort de croire le fleuve définitivement passé aussitôt que les colonnes russes ont fait leur apparition sur la rive droite, et ils se sont retirés eux-mêmes sur la rive droite de la Jantra, rivière qui se jette perpendiculairement dans le Danube, entre Zimnitza et Roustchouk. C'est sur cette rivière qu'ils ont repoussé une avant-garde russe, à Biela, mais ce combat où ils ont eu l'avantage n'a pas eu beaucoup d'importance.

CHRONIQUE LOCALE
ET MÉRIDIONALE.

Le journal de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour trouve que les votes de ses patrons en faveur de la proposition Cunéo d'Ornano, et pour la publicité des conseils municipaux, ne prouvent aucun sentiment d'hostilité contre la politique du Maréchal de Mac-Mahon. Et pourquoi?... Tout simplement, parce que ces votes se sont produits en *première lecture*, et qu'ils auraient pu changer à la deuxième. Oh! la jolie calembredaine! Est-ce que la *première lecture* n'a pas suffi au maréchal de Mac-Mahon? Est-ce que par hasard, le Maréchal a attendu une autre lecture pour formuler son opinion?... Coup sur coup, il a écrit à M. Jules Simon sa fameuse lettre en lui reprochant, suivant l'expression de M. le ministre actuel des travaux publics, *de ne pas avoir assez combattu* ces deux mesures, qui avaient obtenu l'approbation de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour.

Si donc, ces trois messieurs n'ont pas fait acte d'hostilité à l'égard du Maréchal, il faut admettre logiquement que les députés ayant voté contre la proposition Cunéo et contre la publicité des conseils municipaux sont des ennemis du Maréchal..... par ce motif assez nouveau qu'ils lui ont donné raison, tandis que MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour faisaient absolument l'opposé de ce qu'il désirait au point de vue conservateur.

La morale de cette histoire c'est que nous combattons les hommes de l'Empire avec leurs actes, rien que leurs actes, à défaut de leurs paroles..... pour cause de force majeure. S'ils ne sont point ravis de notre conduite, nous ne pouvons exprimer à cet égard aucun regret. Que leur porte-plumes nous insultent à leur aise : cela nous plaît assez, et nous croyons que les rieurs ne sont point de leur côté. En politique, la finesse est une grande qualité; mais quel spectacle amusant quand les plus fins sont pris dans leurs petites ruses! Plus ils veulent rétablir l'écheveau, et plus l'écheveau s'embrouille et les enserre de ses mille petits fils.

Tandis que les députés bonapartistes du Lot à la Chambre dissoute se félicitent, dans leur journal, des votes qu'ils ont émis et qui ont poussé le maréchal de Mac-Mahon à cet acte du 16 mai qui préoccupe la France tout entière, il est bon de mettre sous les yeux des habitants du Lot les conséquences de cette politique au point de vue de leurs intérêts. Déjà, (on commence à le savoir dans tous nos cantons), le journal impérialiste de Cahors avait dit que la France était livrée à la FAMINE : c'était le vrai moyen d'effrayer nos campagnes, et d'y paralyser les affaires. Aujourd'hui, nous allons indiquer la situation du marché des vins dans toute la France, en citant les lettres reçues et publiées par le *Moniteur Vinicole :*

On écrit du Beaujolais, le 28 juin : « Affaires très-molles. »

On écrit de Bordeaux, le 25 juin, au sujet de l'état des vignes : « Bien » que l'apparence générale soit des » plus satisfaisantes il ne faudrait pas » que les intéressés se crussent fondés » à espérer des quantités égales, soit » à celles de 1874, soit à celles de » 1875. Il faut en rabattre : si l'avenir tient les promesses du présent » jusqu'au moment de la récolte, les » prévisions ne doivent pas aller au-delà d'une bonne récolte moyenne. »

Malgré cela, on écrit, le 2 juillet, de la même ville, que les affaires sont dans la stagnation, et on ajoute : « cela devient fastidieux à répéter. »

On écrit de Bourg (Gironde), le 25 juin : « Aucune affaire à signaler. »

A la même date, on écrit d'Angoulême : « Les affaires? Elles reprennent un peu, à ce que l'on nous dit. » Nous voulons le croire; car le même » mouvement semble se produire dans » les autres vignobles. Nos cours sont » toujours dans le même état que » devant. »

Pour la région du Bordelais, mentionnons une exception. On écrit de Ste-Foy : « Les négociants qui veulent acheter éprouvent beaucoup de difficultés. » En revanche, une lettre de Libourne, du 2 juillet, porte ce qui suit : « Ou je me trompe fort, ou ceux » qui prennent leurs illusions pour » des réalités, et croient au maintien » des cours, s'exposent à de cruels » mécomptes. Même en faisant entrer » dans les appréciations les plus pessimistes des orages accompagnés de » grêles, des pluies trop fréquentes, » une sécheresse impitoyable, la détente dans les prix me semble devoir » prévaloir avant l'époque de la cueillette. »

Sur le grand marché de Bergerac, voici la note : « La situation reste la » même qu'à mon dernier *courrier*; » c'est-à-dire que les affaires sont » très-calmes, et qu'il ne se fait absolument rien, en fait de vins. »

Pour les départements du Lyonnais, la *Gazette vinicole* de Lyon constate « que les affaires sont calmes, et » se bornent aux besoins courants de » la consommation. »

Et à Béziers, sur cette place de transaction si considérable, que se passe-t-il? « Les dispositions à la » vente sont plus sensibles qu'il y a » deux semaines. » Cette information est du 2 juillet.

De l'arrondissement de Lodève, on mande : « Les transactions commerciales sont fort restreintes dans l'arrondissement de Lodève. Comment

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

7 juillet 1877. (24)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

V

UNE PROPRIÉTÉ A VENDRE

— En effet, poursuivit-il comme en se parlant à lui-même, ce sombre aspect, ce délabrement, cet abandon... tout ce désordre donne bien l'idée d'un lieu où le crime a passé... La nuit surtout... quand le vent siffle dans les arbres, quand la rivière murmure et se plaint à l'entour, ce doit être horrible.

— Et vous ne deviendrez pas volontiers l'acquéreur, fit Lopès.

— Pourquoi donc?

— On n'aime pas habiter avec des fantômes.

— Il n'y a que les criminels qui en aient peur.

Reproduction interdite.

— Ainsi, vous vous rendez à mon opinion?

— Elle me semble vraisemblable...

— Seulement...

— Auriez-vous donc quelques données certaines.

— Peut-être.

Franck se mit à sourire.

— Tenez, mon cher ami, dit-il avec enjouement, vous me produisez, en ce moment, l'effet d'un romancier habile, vous êtes mystérieux et alléchant comme une fin de chapitre et je m'attendais presque à vous entendre nous dire : *La suite au prochain numéro*... Voyons, ne mettez pas de façon avec nous, et dites-nous tout de suite tout ce que vous savez si tant est que vous sachiez quelque chose.

Lopès s'inclina d'un air de bonne humeur.

— Vous le voulez donc, dit-il à Franck et à l'étranger.

— Nous vous en prions...

Alors je commence...

— Je vous écoute.

Pendant ces préliminaires, la physionomie de Pascal s'était tout à coup rembrunie, et les sourcils froncés, le front ridé de rides profondes, il avait pour ainsi dire suspendu son regard avide aux lèvres de Lopès.

Ce dernier seul avait tout remarqué, mais sans qu'il en eût rien fait paraître et quand il reprit la parole, ce fut du même ton dégagé et avec la même aisance insouciante.

— A vrai dire, poursuivit-il, je sais fort peu de chose, et je ne me rappelle bien que le jour où cette histoire m'a été racontée; c'est un souvenir lugubre, une date funèbre qui me l'a gravée dans la mémoire assez profondément pour que rien ne puisse désormais l'en effacer... J'avais un frère, auquel j'étais attaché par des liens de la plus solide amitié, des malheurs communs nous avaient unis étroitement, et la mort seule pouvait nous séparer... Le jour où j'appris le drame de la maison de la Bièvre, mon frère venait d'être lui-même assassiné.

— Que dites-vous! firent en même temps l'étranger et Franck.

— Après, continua Lopès, ces deux souvenirs se sont liés indissolublement et je ne puis les disjoindre... j'étais en Amérique, et déjà même je songeais à revenir en France, quand un jour, à table, un de nos convives, tomba tout à coup frappé d'une apoplexie foudroyante; nul ne connaissait cet homme; il se disait Français, et comme j'étais le seul qui parlât sa langue, je fus le premier à lui porter les premiers soins, — soins inutiles, — car il vécut à peine quelques heures, et mourut dans le milieu de la nuit dans nos bras... Seulement l'approche de la mort rend lâche le plus courageux, et bavard le plus taciturne, et pendant l'heure que je passai au chevet du moribond, j'entendais les faits étranges des plus étranges révélations qui soient jamais tombées de l'oreille d'un homme. Ce malheureux avait, paraît-il, trempé dans le crime qui s'est commis ici il y a quelques années, et s'il ne m'a pas fait connaître les coupables, du moins m'a-t-il édifié sur certaines circonstances du drame.

— Et ce drame, dit Franck!

— Il y avait deux neveux qui attendaient le dernier soupir du malheureux vieillard que Dieu allait rappeler à lui. — La nuit était sombre, le vent secouait les arbres avec violence... et les deux neveux écoutaient les bruits du dehors avec une poignante anxiété craignant à chaque instant d'y démêler le bruit d'une créature humaine. — Le vieillard avait déshérité son fils à leur profit, et il ne fallait pas que ce fils revînt avant la mort de son père.

— Comprenez-vous?

— Continuez! continuez!... dit encore Franck, mais cette fois d'une voix émue, et le sein palpitant.

— Vers le milieu de la nuit, la cloche de la grille retentit.

— C'était le fils?

— C'était lui...

— Il venait pour recevoir la bénédiction de son père mourant...

— Le père vivait encore à ce moment et tout pouvait être réparé à cette heure suprême; si prêt de la mort le père aurait pardonné... mais les neveux étaient là. — La proie qu'ils avaient convoitée allait leur échapper.... ils comprirent qu'ils étaient perdus... et ils échangèrent un regard terrible...

— Mais le fils! le fils, monsieur, dit Franck en passant sa main rapide sur son front pâle!

— Je n'en sais pas davantage...

— Comment...

— Le lendemain le père était mort et le fils avait disparu.

— Ils l'avaient assassiné?... fit l'étranger.

— Peut-être, dites-vous, s'écria Franck, mais le crime est évident, et la justice.

Lopès fit un mouvement ironique des lèvres.

— La justice, mon jeune ami, répondit-il, ne peut agir que sur des données certaines et tout ce que je viens de vous dire est fort vague... d'ailleurs, que vous importe à vous, monsieur, que m'importe

, en serai t-il autrement, en présence
, des rav ages de plus en plus inquié-
, tants d a phylloxera et des événe-
, ments q qui troublent les affaires. »

Le seul renseignement vraiment fa-
vorable ar rive de Bandol, en Provence;
mais le pl ylloxera y fait de tels rava-
ges qu'on parle d'un *cinquième* seu-
lement d récolte ordinaire. On com-
prend qu e, dans ce coin de la carte
vinicole d le la France, la consommation
locale suf fise à maintenir de bons prix.

Termi nons par une lettre de Cette,
qui mé rite principalement d'attirer
l'attentio n : « Devant la gravité des
événe ments politiques qui agitent le
pays, devant les incertitudes d'un
aven ir qui se montre déjà chargé
d'or ages, la situation commerciale
est l oin de s'améliorer. »

Si MM. les bonapartistes tiennent
à être édifiés plus complétement ils
n'ont qu'à parcourir comme nous les
colon nes du *Moniteur vinicole*.

Le premier bataillon du 7e de ligne est arrivé hier, musique en tête. La population sympathique s'était portée au-devant des soldats et de leur brave colonel M. Tarayre, notre compatriote.

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS.

L'inscription des candidats aux bourses à l'Ecole supérieure de commerce de Paris doit se faire dans les Préfectures du 1er au 15 juillet, les concours auront lieu les 16 et 17 juillet à Paris, Dijon, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Rouen, Nantes, Lille et Nancy.

Le programme des connaissances exigées est déposé au secrétariat de la Préfecture à Cahors.

BOURSES DANS LES LYCÉES.

L'examen des candidats aux Bourses dans les Lycées aura lieu le jeudi 12 juillet courant, à huit heures du matin, dans l'une des salles du Lycée de Cahors.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 30 juin au 7 juillet

Naissances.

Laurent, Elisa, rue Namphase.
Dellot, Léon, B. Nord.
Trejet, Georges, rue Donzelle.

Décès.

Lestrade, Jean, 68 ans, à St-Georges.
Nadal Adèle, 57 ans, B. Sud.
Soulié, Etiennette, 78 ans, quai Regourd.
Jacquey, Jacques, soldat au 7e de ligne.
Simonis, Jacques, 66 ans, rue Coridor.
Mignot, Guillaumette, 67 ans, Hospice.

CALENDRIER DU LOT. — *Juillet.*

DAT	JOURS	FOIRES.
8	Diman.	
9	Lundi.	Lacapelle-Marival, Cazillac, Labastide-Murat. Albas.
10	Mardi.	Castelfranc, Cajarc, Latronquière, Martel.
11	Mercr.	
12	Jeudi.	Touzac, Bretenoux, St-Sozy.
13	Vend.	Lavercantière.
14	Samedi	Cahors, Montcuq, Montcabrier.

Lunaisons du mois de Juillet.
D. Q. le 3, à 9 h. 11 du soir.
N. L. le 10, à 10 h. 15 du soir.
P. Q. le 17, à 1 h. 22 du soir.
P. L. le 25, à 7 h. 29 du matin.
Les jours diminuent de 1 h.

AVIS

Le 16 du mois courant, jour de foire de Prayssac, il a été perdu un portefeuille, contenant deux mille cinq cent francs: six cent francs en billets de banque et le reste en valeurs.

Prière à celui qui l'aurait trouvé de s'adresser au bureau du *Journal du Lot*. Bonne récompense.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

SQUARE FÉNELON A CAHORS

EXPOSITION
DU GRAND MUSÉE

d'Anatomie, d'Anthropologie et d'Histoire naturelle.

M. J. de Groningue, directeur

Ce Musée est le plus beau, le plus grand, le plus complet qu'on ait vu jusqu'à ce jour. Toutes les pièces sortent des ateliers de Paris et sont signées des noms des plus célèbres modeleurs anatomiques de la Faculté de Paris.

Le Musée de M. de Groningue n'est pas un lieu de divertissement; c'est une salle d'étude, de recherches, d'instruction. Il y a là, disposé dans un ordre gradué, tout un cours d'anatomie et de chirurgie. Les visiteurs n'y reçoivent pas la leçon : ils la prennent eux-mêmes; ceux-ci à l'aide de catalogues; ceux-là à l'aide de leurs souvenirs classiques.

Parmi les magnifiques sujets exposés, nous citons : *le Crime de St-Ouen*, portrait en cire de la malheureuse Marie Le Manach; — l'*Opération de la Gastrotomie*, plus connue sous le nom de l'*Homme à la fourchette*, au moment où l'opérateur extrait la fourchette que le malade avait gardé plus de deux ans dans l'estomac; — *des Momies celtiques* : — *le Squelette d'un géant*, et plus de 100 pièces nouvelles; — le *Phylloxera vastatrix*, représenté par une mère pondeuse grossie de 460 fois; sur une radicelle atteinte de cet insecte, on peut suivre tous les effets de ce terrible fléau.

Le Musée est visible de 10 heures du matin à 11 heures du soir, pour les hommes seulement ayant 20 ans révolus.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service spécial du Journal*).

Versailles, 6 juillet, soir.

L'agence Havas croit savoir que, contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, aucune date précise n'a encore été fixée pour les élections générales.

C'est, dit-on, demain que le mouvement des municipalités commencera à paraître au *Journal officiel*. Il continuera pendant plusieurs jours.

L'agence Havas dit que dans les cercles bien informés, on considère comme prématuré, le bruit répandu hier, que des négociations pour la paix allaient s'ouvrir, par suite des efforts de l'Angleterre, à Constantinople, en vue d'amener un arrangement.

Bourse de Paris

Cours du 7 Juillet.

Rente 3 p. %..... 70.10
— 4 1/2 p. %..... 100.75
— 5 p. %..... 107.05

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 6 Juil.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.060 »	3.055 »
Crédit foncier.....	653 75	662 50
Orléans-Actions ...	1.047 50	1.047 50
Orléans-Obligations.	332 »	332 »
Suez.....	657 50	675 »
Italien 5 %	69 50	71 40

BIBLIOGRAPHIE

Préface du Supplément au Dictionnaire de la langue française de **M. E. Littré.**

(*Suite et Fin*).

A mesure que je me suis plus rendu maître de la langue française dans son état actuel, dans son développement, dans son histoire, j'ai senti davantage que des limites étroites ne convenaient pas à mon travail. Dès lors tout ce qui peut contribuer à étendre ce domaine, est pour moi le bienvenu. C'est sous l'influence de ces idées que dans le supplément j'ai notablement élargi le cercle des admissions provinciales.

J'ai d'abord voulu pourvoir au nécessaire. On rencontre maintenant dans les gazettes juridiques, dans les comptes-rendus des sociétés régionales, dans le récit des exploitations agricoles une foule de mots qu'il s'agit d'inscrire et de faire comprendre. Les noms locaux d'engins, de plantes, d'animaux sont bons à enregistrer; ils tiennent leur place dans la langue et en méritent une dans le dictionnaire. Toute cette partie technique a une utilité manifeste pour quiconque s'est trouvé embarrassé devant un de ces mots provinciaux.

Un intérêt doctrinal s'attache aussi à ce genre de recherches. Un mot provincial fournit quelquefois des attaches, des intermédiaires, et complète quelque série. D'autres fois, c'est avec l'ancienne langue que se fait le raccord. Des termes du français des douzième et treizième siècles ont disparu, qui vivent encore sous des formes de patois; et certains ont un historique aussi assuré et d'aussi bon aloi que les vocables les plus authentiques. Aussi ne faut-il rien négliger et ne pas se montrer dédaigneux. Quand je rencontrai fourdraine, nom dans l'Oise du pommier sauvage, j'eus raison de ne pas l'omettre malgré son étrangeté; car, quelque temps après, un heureux hasard me le montra dans un texte du treizième siècle.

Enfin, une dernière considération m'a déterminé. Il y a là beaucoup de bon français qu'il ne faut pas craindre de reconnaître. On y trouve une foule de mots d'excellente frappe; justement parce que le plus souvent ils se rattachent à un archaïsme authentique. Dans ce temps où l'on se plaint des excès du néologisme, lequel, lui, a pour défaut essentiel d'être une menace perpétuelle pour l'analogie et la grammaire, il n'est pas inutile de rappeler les types conservés.

Tous les jours il se publie quelque texte inédit, quelque vieux poëme en langue d'oïl tiré des bibliothèques, quelques documents datés du moyen âge. J'ai bien des fois confessé mon faible pour la langue de nos aïeux; je les lis donc pour eux-mêmes; je les lis aussi pour enrichir mon supplément. Fixer l'âge des mots a été un de mes soins dans mon dictionnaire; mais, tout le monde le comprend, je ne me flattai pas d'avoir été complet. En effet on trouvera ici des séries prolongées d'un ou plusieurs siècles vers l'antiquité. Bien plus, des mots qui manquaient d'historique ont été pourvus de cet utile complément. De ces additions quelques-unes ont été très-bienvenues. Par exemple, il semblait impossible que gaieté ne remontât pas au-delà du seizième siècle; cette improbabilité a disparu, et, de fait, gaieté appartient aux anciens temps de la langue. D'autres, au contraire, semblaient devoir garder leur caractère de nouveauté; mais point; quelques-uns ont retrouvé une généalogie que je ne leur soupçonnais pas. Ainsi hospitalité, qui n'avait pas le moindre historique, en montre dans le supplément un fort respectable.

La méthode scientifique inaugurée par les modernes pour la recherche des étymologies est toujours à l'œuvre; et de temps en temps parmi les romanistes il se produit quelque discussion sur l'origine de tel ou tel mot. J'ai consigné dans ce supplément les investigations qui ont pour objet des vocables de la langue française.

Les langues romanes sont devenues l'objet d'une étude assidue; le français tient parmi elles un rang honorable; je me serais cru en faute à l'égard de mon dictionnaire et de mon public, si je n'avais pas relevé avec soin ce qui se faisait dans le domaine étymologique.

Quand on lit beaucoup, quand on a des amis connus et inconnus qui vous transmettent avec un zèle tout spontané leurs notes, il se produit quelques petites trouvailles. Il est naturel de ne pas consentir facilement à les laisser se perdre. Un supplément en a été l'asile tout ouvert.

L'ancien supplément a été fondu dans celui-ci, afin de mettre sous un même coup-d'œil tout ce qui est ajouté. Quand on y cherchera un mot, on fera bien de se référer au dictionnaire, si ce mot y est déjà. Cette seule précaution fera comprendre sans difficulté la nature des additions.

J'ai commencé cette courte préface par un retour sur moi-même, sur ma témérité à m'engager en de longs travaux, sur le danger que j'ai couru et que je cours encore de n'en pas voir la fin. Je termine en faisant un retour sur mes collaborateurs, M. Beaujean, M. Jullien, M. Baudry, M. le capitaine d'artillerie André. Mon heureuse chance aurait été complète, si seul, M. Despois, enlevé aux lettres par une mort prématurée, ne manquait à mon nouvel appel. Mais, malgré ce malheur et ce regret, je m'estime privilégié par le sort d'avoir conservé mes quatre principaux collaborateurs, qui apportent à notre œuvre commune, comme par le pessé, zèle, critique et expérience.

E. LITTRÉ.

Juin 1877.

QUATRIÈME ANNÉE.

JOURNAL DES JEUNES MÈRES
ILLUSTRÉ

Éducation de l'Enfant par sa Mère jusqu'à l'adolscence

Directeur scientifique : le Dr S.-E. Maurin
Président de la Société protectricc de l'enfance de Marseille.

Directeur littéraire et fondateur :
Henry Bellaire
Secrétaire-général de la Société nationale des Amis de l'Enfance.

Abonnements, 7 fr., Étranger, 8 fr. 50

Cette excellente publication est indispensable à toutes les mères de famille qui veulent bien élever et instruire leurs enfants, et avoir de bons conseils sur les modes et la toilette de leur petite famille. Réduction variée.

Primegratuite du *Journal des Jeunes Mères: La Gazette des Enfants*, jouet littéraire, amusant et instructif.

Bureaux : 71, rue des Saints-Pères, Paris.

TROISIÈME ANNÉE.

LA VIE DOMESTIQUE

revue de toute la famille

Dirigée par M. Henry Bellaire

Bureaux 71, rue des Saints-Pères, Paris.

La Vie Domestique est la publication de famille la plus complète de notre époque : elle paraît tous les quinze jours en une belle livraison avec gravures, traitant de, Littérature, Hygiène, Modes avec patrons, Romans, Amusements en famille, Jeux d'esprit, Problèmes d'échecs, de Dames, de Cartes, de Dominos, Rébus, Charades, Enigmes, Logogriphes, etc.

Un an: pour la France et l'Algérie, **10** *fr.*
Étranger, **11** *fr.* **50**.

Nombreuses primes.

à moi la suite de ce drame, nous ne connaissons ni le vieillard, ni les deux coquins qui se sont emparés de sa fortune... Le crime a été commis avec une habileté sans égale, puisque les coupables ont échappé à la justice si vigilante... Mais soyez certains, Franck, que Dieu les a vus, et que tôt ou tard le châtiment les atteindra.

En parlant ainsi, Lopès marcha vers la maison, dans l'intention de visiter les appartements... Franck et l'étranger le suivirent; mais chacun d'eux avait reçu une impression profonde du récit de leur compagnon, et c'est avec un sentiment pénible, une sorte de tristesse, qu'ils montèrent les degrès du perron.

Quant à Pascal, il était blême.

Il n'avait pas perdu un mot, il n'avait pas quitté Lopès du regard, tant qu'il avait parlé, et pendant tout le récit sa main cachée sous sa veste avait labouré sa poitrine de ses ongles crispés.

Quand Lopès monta le perron, un mouvement violent s'empara du malheureux Auvergnat; une haine aveugle et sourde fit refluer son sang vers son cœur, ses tempes battirent avec force, et il fut sur le point de se jeter sur l'indiscret conteur et de le prendre à la gorge.

Je ne sais quel sentiment le retint.

Ce ne fut pas la peur cependant; il était de force à étrangler son homme sur place...

.....

Franck était violemment ému... Sa poitrine battait avec une violence désordonnée; les paroles se pressaient sur ses lèvres, et il n'osait les laisser échapper. — Enfin l'émotion qui le dominait fut plus forte que sa volonté, et prenant sa tête éperdue dans ses mains :

— Oh! les misérables, s'écria-t-il hors de lui, ils l'ont assassiné pour lui voler sa fortune.

— Qui donc? fit Lopès en jouant l'étonnement.

— Mon père!

— Comment?

— Oui, monsieur; cette histoire que vous venez de me raconter, c'est celle de mon père; il venait en France chercher le pardon près du malheureux vieillard qui l'aurait béni en le revoyant et les assassins ne l'ont pas voulu; ils l'ont tué, oh! j'en suis sûr maintenant.

Lopès releva le front.

— Eh quoi! répondit-il lentement, votre père aurait ainsi disparu sans laisser de traces; vous n'avez donc fait aucune démarche?

Franck fit un geste de découragement.

— J'ai échoué dans toutes celles que j'ai tentées, répondit-il.

— C'est qu'elles ont été mal dirigées.

— J'y ai renoncé.

Lopès lui prit les mains avec une rude énergie.

— Allons-donc! dit-il d'un ton impérieux, on ne renonce pas ainsi à un devoir... devoir de fils et devoir de citoyen... Laissez-moi faire, Franck... cette histoire m'intéresse à un haut degré. Nous sommes au dix-neuvième siècle, que diable, et, Dieu merci, les hommes ne disparaissent plus aujourd'hui comme au bon temps des lettres de cachet... Avant peu, je veux éclaircir ces ténèbres.

— Vous y perdrez votre temps, dit Franck.

— Nous le verrons bien.

— Les assassins ont été habiles, et ils sont devenus puissants.

Lopès sourit ironiquement.

— Il n'y a de puissants, répondit-il avec fermeté, que les hommes de volonté forte. Voulez-vous vous donner à moi?

Franck tendit la main à son interlocuteur.

— Vous avez fait déjà beaucoup pour moi, monsieur, sans que je sache encore à quel sentiment je dois rapporter l'intérêt que vous me témoignez.

— Est-ce une fin de non-recevoir! fit Lopès.

— Nullement.

— Qui vous arrête alors?

— Quelque chose que je m'explique pas.

— Soyez franc.

— Ce n'est pas la première fois que je le suis avec vous, et j'ai craint quelquefois de vous blesser.

— Et vous avez eu tort, répartit Lopès, la position que je me suis faite m'interdit les susceptibilités vulgaires. J'ai l'âge de votre père, et vous pouvez me parler comme un fils.

Il y avait, dans le ton dont ses paroles étaient prononcées, un si singulier accent de bonté cordiale que Franck en fut touché.

— Mais qui donc êtes-vous? dit-il à son mystérieux compagnon.

— Qu'importe répondit ce dernier.

— Vous ne sauriez croire à quel point je me trouve embarrassé près de vous.

— Eh bien! ne vous effrayez point outre mesure de cette impression, mon jeune docteur; j'espère que notre connaissance ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et vous donnera l'occasion de m'apprécier comme il convient; et, pour commencer, répondez sans détour à la question que je vous adressais tout à l'heure.

— Laquelle?

— Vous l'avez déjà oubliée...

— Tant de choses m'ont troublé l'esprit ce matin.

— Eh bien! je le répète, voulez-vous vous abandonner à moi; en d'autres termes, voulez-vous me charger de votre vengeance.

Franck hésita un moment; puis, relevant son regard honnête et droit sur son interlocuteur :

— Soit, dit-il; en servant mes intérêts, vous servez en même temps les vôtres... Mais il y a de la fatalité dans tout ceci, et ce n'est pas pour de puérils motifs que le hasard vous a placé sur mon chemin.

— Croyez-le.

— Agissez donc comme vous l'entendrez.

— Vous m'y autorisez?

— De tout cœur.

— Le coupé brûlait le pavé; il franchit rapidement la route, et une heure plus tard nos deux personnages arrivaient à l'hôtel habité par Franck.

Comme celui-ci descendait de voiture et allait pénétrer dans l'hôtel, un garçon vint à lui et lui remit un billet à son adresse.

Franck l'ouvrit précipitamment, et à peine y eut-il jeté les yeux qu'il fit une moue dédaigneuse.

(*A suivre*).

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel PILON, de Paris.

On demande des représentants

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 53 (30 juin).

L'action physiologique de la lumière (avec figures), par M. J. Dewar. — La guerre d'Orient. I. Le premier passage du Danube. II. La défaite du Monténégro. III. Entre Kars et Erzeroum (avec une carte militaire). — Flore carbonifère du centre de la France. Travaux de M. Grand'Eury. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique. — Tables des matières.

***

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 53 (30 juin).

Montesquieu, son *Esprit des lois*, à propos de la nouvelle édition de M. Laboulaye, par M. E. Cougny. — L'éducation en Turquie et en Perse, par M. E. Halleberg. — La grâce. De l'origine des styles en architecture, par M. Herbert Spencer. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N***. — La semaine politique. — Tables des matières.

On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69. cours Balguerie Stutemberg ; à Cette, quai de L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 187 5, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Ven te en Gros, Demi-Gros, Détail.

Avis. -- On demande des représentants pour la vente à crédit de *toute* la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur **Ferdinand COLONGE**, entré depuis le 1er Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sanwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

A Vendre ou à Louer

UNE

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette **PROPRIÉTÉ** est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, Md de meubles ; à MMes Lugan et Delport, notaires.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plait à le reconnaitre.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

PIANOS PAPE

1re Médaille d'Or *et Croix de la Légion d'Honneur* **aux Expositions, prix.**

Nouvelle organisation, vente à prix réduits avec facilité de paiement.

Pianos neufs spécialement fabriqués pour la province avec cylindre et consoles, garantis depuis 700 fr. au comptant.

Pianos d'occasion forme très-moderne et garantis, vendus à bas prix. Location pour la province à partir de trois mois.

Paris — 4, Rue Drouot, 4 — Paris

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquérir de Mme veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

Mme LINON

FLEURISTE
Galerie de Fontenille
boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la

Plus de névralgies — Plus de maux de tête

C'est la
PILE ELECTRIQUE PRATIQUE
mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

PHILODERME INDIEN
Une lotion matin et soir guérit en un mois
FEUX DU VISAGE
BOUTONS, ACNÉ
Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

POUDRE MAZADE & DALOZ
14, rue d'ALGÉRIE, LYON
La seule infaillible pr détruire les

CAFARDS
s'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau
Vente chez MM. les Phar., drogtes et épiciers.

Cahors, Vinel, pharmacien.

TOPIQUE DULAC
Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général,
pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC
Ls plus puissant spécifique des maux de dents carriées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharcie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE
dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dédôt, pharcie LACOMBE à Cahors

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des *maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.*
Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.
Trajet direct en chemin de fer
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
Ecrire : Administration de la Cie concessionnaire
PARIS, 22, Boulevart Montmartre

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à **M. Laffargue**, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

LIBRAIRIE ABEL PILON & Co

33, rue de Fleurus, à Paris.

LIBRAIRIE — MUSIQUE

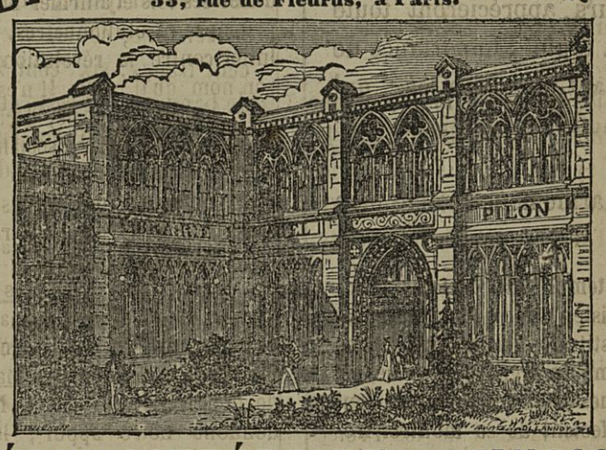

CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition,
PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUS LES QUATRE MOIS
Pour un achat au-dessus de cent francs, le payement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de payement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de **toutes les Publications musicales** éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI ; doigtée par *Moscheles*, soit 11 volumes grand format. Prix..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de ille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. **La Toilette de Paris** ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux **couturières, modistes, lingères**, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.	DEUXIÈME ÉDITION
Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.	*Comprenant :* Outre les éléments de la première édition, un *patron découpé* en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.
UN AN 6 FRANCS	UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de **la Toilette de Paris.**

Un *numéro spécimen* est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de **La Toilette de Paris**, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

EUCALYPSINTHE

(Br. S. G. D. G.). **Apéritif-Fébrifuge** *le plus* **puissant,** *le plus* **agréable,** *n'ayant aucun des principes malfaisants de l'absinthe.* Calme la soif, ranime l'appétit, facilite la digestion, réveille l'intelligence et la mémoire, en produisant un bien-être général. *Un petit verre étendu d'autant d'eau, pris au début de la fièvre, l'enraye immédiatement.* — Pr l'exp., **M. Bessède** fils, Marseille. — **Se trouve dans les principaux Cafés.**

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.